

Informations préalables à votre participation :

Vous souhaitez investir dans la Foncière Chênelet

En prenant des parts au capital de la SARL du groupe Chênelet, qui réinvestit la totalité des fonds collectés dans la Foncière Chênelet, vous nous aidez à financer nos projets de construction de logements écologiques à vocation sociale, dont le projet de Maubert-Fontaine.

Le label Finansol vous garantit la solidarité et la transparence des investissements dans la Foncière Chênelet.

L'évolution de la part est fonction de l'évolution du bilan annuel du groupe.

Vous souhaitez faire un don à l'association Chênelet

L'objectif premier de l'association Chênelet est d'accompagner des personnes en difficulté dans un processus de redynamisation par la mise en situation de travail et un encadrement personnalisé tout au long du parcours d'insertion.

L'association met l'humain et son environnement au centre de toutes ses actions et choisi d'inscrire ses programmes dans un cadre d'excellence environnementale et une perspective de développement durable.

Vos dons viendront soutenir le développement de ces actions sociales liées au parcours d'insertion... et aussi d'autres projets : éco-construction,..... et les projets en cours tels : gîtes ruraux etc....

Vos dons sont déductibles de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66%.

Voir le bulletin de souscription ci-joint.